

Appel à contributions

Congrès international « Travail social et 'digitalité' »

Vendredi 6 et samedi 7 septembre 2024

Haute école de travail social FHNW, Olten, Suisse

Le travail social se transforme profondément à mesure que se déploie la culture numérique (Stalder 2018). L'interaction entre les êtres humains et les technologies numériques entraîne de nouvelles pratiques d'action, de nouveaux modes de communication et d'appropriation de l'espace. Les professionnel·les et les bénéficiaires conçoivent le numérique de manière différente dans les divers domaines professionnels. Cependant, il y a eu jusqu'à présent peu d'échanges interdisciplinaires et interprofessionnels sur l'étendue des développements du numérique dans le travail social.

L'affirmation selon laquelle les processus de transformation de la société liés à la transition numérique ont des répercussions multiples sur le travail social est désormais incontestée. En conséquence, le thème de la digitalisation du travail social a « acquis une importance centrale » dans les discours (Kutscher & Seelmeyer 2021, p. 17) et s'est établi comme un thème transversal extrêmement important (ibid.). Dans ce contexte, on observe que ce thème transversal ne modifie pas seulement les pratiques du travail social, mais qu'il prend lui-même de l'ampleur et se singularise de plus en plus, par exemple en tant que sphère socio-technique.

Cette évolution se manifeste dans la différenciation des notions de numérisation et de « digitalité ». Tandis que la numérisation peut être lue comme une sorte de processus d'innovation technique consistant à passer de l'analogique au numérique, la notion de « digitalité » désigne les pratiques d'action du travail social qui sont produites avec et par les technologies numériques (Weinhardt 2022). Elle met en évidence « l'imbrication de l'aide humaine et de l'utilisation du numérique dans la production de l'aide [dans une approche de travail social] ¹ » (ibid., p. 4). La « digitalité » ouvre ainsi des perspectives sur l'imbrication matérielle des professionnel·les, des bénéficiaires et des technologies numériques dans la vie quotidienne. A travers elle, les pratiques du travail social se transforment et se consolident. De tels arrangements socio-techniques engendrent entre autres des (auto-)attributions d'identité professionnelle ainsi que des subjectivations et des processus de socialisation des bénéficiaires et des professionnel·les. On constate également des extensions socio-spatiales des relations d'aide et des programmes organisationnelles.

En outre, la pratique du travail social est de plus en plus confrontée à une injonction à la numérisation (Kaminsky 2021, p. 2) qui semble s'être encore renforcée depuis la pandémie de Coronavirus. Les développements dans les différents champs d'action du travail social évoluent toutefois de manière variable, parfois même contradictoire (Kutscher/Siller 2020, p. 440ss). Ces processus de différenciation, ainsi que d'autres, sont renforcés par la cadence élevée des développements technologiques, comme l'a montré récemment l'exemple de l'intelligence artificielle ou du

¹ Traduction française de l'allemand par nos soins.

traitement du langage naturel, face auxquels le travail social doit se positionner en tant que système pratique et scientifique (Steiner/Tschopp 2022).

Le congrès vise à rendre visible l'ampleur de la « digitalité » dans le travail social, ainsi que les différences, les tensions et les opportunités qu'elle recèle. En tant que plateforme pour un discours transcendant les champs d'action, les technologies et les théories, nous nous proposons de mettre en évidence les aspects significatifs de la « grande image » (Big Picture) de la digitalité du travail social à l'heure actuelle. Pour ce faire, nous invitons chaleureusement les chercheur·es et les praticien·nes qui s'intéressent à la digitalité du travail social à contribuer à ce débat.

Les contributions sur les aspects théoriques, pratiques, empiriques et méthodologiques des questions suivantes sont encouragées :

- Quelles approches fructueuses existent dans la pratique dans le contexte de la digitalité ?
- Comment les organisations sociales gèrent-elles la digitalité croissante ?
- Comment appréhender la digitalité dans le travail social d'un point de vue théorique et quels arrangements socio-techniques peut-on observer dans cette perspective ?
- Quelles sont les conséquences pour l'objet du travail social ? Par exemple, comment se manifestent la participation et les inégalités dans le contexte de la digitalité ?
- Quel est le rôle de l'éthique professionnelle dans la digitalité du travail social ?
- Comment les processus de subjectivation et de socialisation s'organisent-ils dans le contexte de la digitalité et quelles perspectives cela ouvre-t-il pour le travail social ?
- Comment la relation entre les bénéficiaires, les professionnel·les et les organisations du travail social se (ré)organise-t-elle dans la digitalité ? Quels sont les défis et les opportunités qui se présentent dans les divers champs d'action ?
- Quel est le rôle des artefacts numériques utilisés dans la prestation de services du travail social ?

Les propositions peuvent s'inspirer de ces questions, mais aussi aller au-delà et aborder d'autres thèmes importants pour le travail social dans le contexte de la digitalité du travail social. Il est possible de soumettre des contributions dans les formats suivants :

- **Contributions individuelles** : contributions de 30 minutes (20 minutes de présentation/10 minutes de discussion) pour des présentations réunies dans des panels de 60 minutes. Les propositions doivent avoir une longueur d'environ 2000 caractères (espaces compris), incluant les noms et les coordonnées de toutes les participant·es.
- **Panels** : panels entiers de 60 minutes, composés de 2 contributions individuelles, y compris la modération. La proposition doit décrire toutes les contributions individuelles et avoir une longueur d'environ 4000 caractères (espaces compris), incluant les noms et les coordonnées de toutes les participant·es.
- **Ateliers** : propositions pour des ateliers de 60 minutes permettant d'aborder une thématique de manière interactive. La proposition doit avoir une longueur d'environ 2000 caractères (espaces compris), incluant les noms et les coordonnées de toutes les participant·es. Les contributions qui intègrent le point de vue de la pratique (par exemple la participation de professionnel·les) sont particulièrement encouragées.
- **Poster** : Soumissions de posters (présentant par ex. des bonnes pratiques, des projets de recherche (prévus)) pour la session de posters des deux jours. Il est possible de soumettre un résumé écrit du poster d'environ 2000 caractères (espaces compris), incluant les noms et les coordonnées de toutes les participant·es.

Soumission

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre une proposition en allemand ou en français via l'outil numérique de la conférence (accès sur : [soumettre une proposition](#)). Les propositions seront sélectionnées par les membres du comité d'organisation du congrès dans le cadre d'une évaluation par les pairs. Les jeunes chercheur·es seront explicitement pris·es en considération. Veuillez indiquer dans quelles langues de la conférence (français ou allemand) vous pouvez présenter et discuter.

Informations : <https://digitalitaet-sozialarbeit.ch/fr/>

Dates importantes

- Délai de soumission : 31 janvier 2024
- Notification de l'acceptation : 31 mars 2024
- Dates du congrès : 6 - 7 septembre 2024

A l'issue du congrès, il est prévu de publier une sélection de contributions dans un ouvrage collectif.

En cas de question : digi.sozialarbeit@fhnw.ch

Organisateurs

Haute école de travail social, Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse – FHNW
BFF Kompetenz Bildung Bern
Haute école de travail social de Lucerne – HSLU-SA
Haute école de travail social Fribourg – HETS-FR

Organisation du congrès

Fabienne Kaiser (Haute école de travail social FHNW)
Thomas Jammet (Haute école de travail social Fribourg – HETS-FR)
Monika Luginbühl (BFF Kompetenz Bildung Bern)
Isabelle Odermatt (Haute école de travail social de Lucerne – HSLU-SA)
Prof. Dr. Olivier Steiner (Haute école de travail social FHNW)
Joshua Weber (Haute école de travail social FHNW)

Le congrès est un projet de la commission « Numérisation et travail social » de la Société suisse de travail social (SSTS).

Il existe des coopérations avec l'Association professionnelle suisse du travail social AvenirSocial et avec le portail spécialisé sozialinfo.ch.



Le congrès est soutenu financièrement par l'Académie suisse des sciences humaines et sociales SAGW ASSH, AvenirSocial, Sozialinfo et Prévention Suisse de la Criminalité.



Supported by the Swiss Academy
of Humanities and Social Sciences
www.sagw.ch



Schweizerische Kriminalprävention
Prévention Suisse de la Criminalité
Prevenzione Svizzera della Criminalità

Références

Kaminsky, Carmen (2021). Digitale Transformation Sozialer Arbeit ? - Ethische Orientierungen auf neuem Terrain. In: EthikJournal. 7. Jg. (2). P. 1–21.

Kutscher, Nadia/Siller, Friederike (2020). Digitalisierung in verschiedenen Handlungsfeldern Sozialer Arbeit. In: Kutscher, Nadia/Ley, Thomas/Seelmeyer, Udo/Siller, Friederike/Tillmann, Angela/Zorn, Isabel (éds.). Handbuch Soziale Arbeit und Digitalisierung. Weinheim : Beltz Juventa. P. 440–441.

Seelmeyer, Udo/Kutscher, Nadia (2021). Zum Digitalisierungsdiskurs in der Sozialen Arbeit: Befunde - Fragen - Perspektiven. In: Wunder, Maik (éd.). Digitalisierung und Soziale Arbeit. Transformationen und Herausforderungen. Heilbrunn : Julius Klinkhardt. P. 17–30.

Stalder, F. (2018). The Digital Condition. Polity.

Steiner, Olivier/Tschopp, Dominik (2022). Künstliche Intelligenz in der Sozialen Arbeit. Grundlagen, Entwicklungen, Herausforderungen. In: Sozialextra. 46. Jg. (6). P. 466–471.

Weinhardt, Marc (2022). Offene Fragen an die Hilfeform Beratung im Spannungsfeld zwischen Digitalität und Digitalisierung. In: EthikJournal. 8. Jg. (1). P. 1–15.